

Clermont l'Hérault, le 03/05/2018

A l'attention de Madame Béatrice NEGRIER-FERNANDO
Maire de Plaissan,
Mairie de Plaissan
13B Avenue des Jardins,
34230 Plaissan

Objet : Sélection en opportunité de votre opération : « Création d'un pôle rural de commerces et de services à Plaissan : aménagement des espaces publics »
Comité de programmation LEADER du 5 Avril 2018

Réf. : 184OGAL/TL/SM/CM
Dossier suivi par : Sandrine MARECHAL – mission LEADER Tél : 04 67 44 44 48
Email : sandrine.marechal@coeur-herault.fr


Madame le Maire,

Suite à votre demande de subvention LEADER pour le projet « Création d'un pôle rural de commerces et de services à Plaissan : aménagement des espaces publics, j'ai le plaisir de vous informer qu'après la tenue du Comité de programmation LEADER du GAL Cœur d'Hérault du Jeudi 5 Avril 2018, votre projet a reçu un avis d'opportunité favorable, avec une note de 8,51/10 dans la grille de sélection des projets, au titre du programme LEADER 2014-2020, dans le cadre de la Fiche-actions 1.1 : « Renforcer l'ingénierie locale, la mise en réseau, et les outils d'accompagnement à l'innovation sociale et économique », pour un montant d'aide LEADER de 65 000 euros.

La décision de programmation de votre projet aura lieu dans les 3 mois suivants l'instruction du dossier et l'avis réglementaire de l'Autorité de Gestion des fonds européen, la Région Occitanie.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président du Pays Cœur d'Hérault,
Structure porteuse du GAL Cœur d'Hérault



Louis VILLARET